



ADHERENT A UNE ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

Chers parents,

Etant moi-même parent d'élève et qui, comme la plupart d'entre vous, travaille, je tenterai en quelques mots de vous dire en quoi **il est important et bénéfique pour chacun d'entre vous d'adhérer à une association de parents d'élèves.**

L'adhésion doit être perçue, non comme une contrainte ni une charge, mais plutôt comme une **ressource**.

Moi, association de parents d'élèves, **je ne vous demande que deux choses :**

- 1) Adhérer et payer le droit d'adhésion, nécessaire à mon fonctionnement.
- 2) Voter (et si possible faire voter) pour ma liste (« *M. Mercédès ne roule pas en Peugeot* »).

En revanche, vous adhérent, **vous avez le droit de me demander :**

- 1) De porter votre voix dans toutes les instances locales et nationales qui régissent l'éducation
- 2) De vous accompagner dans toute difficulté que vous pourriez rencontrer d'ordre administratif, pédagogique, disciplinaire, voire judiciaire. Votre enfant peut subir un préjudice, vivre une situation difficile, ou bien être l'auteur d'un acte regrettable. Dans tous les cas, je serai à vos côtés.
- 3) De vous fournir des informations, locales ou nationales, sur tout ce qui tourne autour de la vie scolaire de votre enfant.

Pour ma part, je conçois **trois niveaux de collaboration** entre nous :

- 1) 1^{er} niveau : Vous êtes un adhérent de base. Vous me permettez d'assoir mes bases sur un plus grand nombre et vous me rendez plus forte. Vous voterez pour moi.
- 2) 2^è niveau : Vous souhaitez intervenir un peu plus dans l'accompagnement scolaire de votre enfant : participer au conseil de classe, être membre du conseil d'administration, du conseil de discipline, œuvrer au sein de votre établissement. Pour cela, je vous accompagnerai, je vous formerai, je vous apporterai toute mon aide.
- 3) 3^è niveau : Vous voulez être un adhérent militant : vous voulez œuvrer pour le développement de votre association. Vous prenez part aux activités qu'elle met en place, vous aidez à la faire prospérer, vous prenez siège dans son administration...

Est-ce que je vous ai parlé de temps ?...

Maintenant que vous êtes rassuré, il ne vous reste plus qu'à **choisir votre niveau d'action et à ADHERER à la PEEP.**